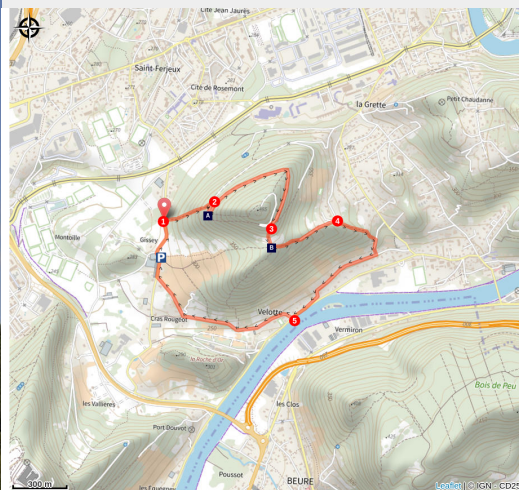


Les coteaux de Rosemont

Grand Besançon



Vue de la colline de Rosemont (© Ville de Besançon)



Autrefois dominé par la vigne sur son versant Sud, le paysage de la colline de Rosemont offre aujourd'hui une palette de milieux particulièrement variés.

Difficulté moyenne pour un circuit nature qui vous invite à découvrir un paysage rural, façonné par la culture des vignes et des vergers au cours des siècles, autrement dit, la découverte de la vie pastorale et agricole d'autrefois.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h 15

Longueur : 4.1 km

Dénivelé positif : 197 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Point de vue

Itinéraire

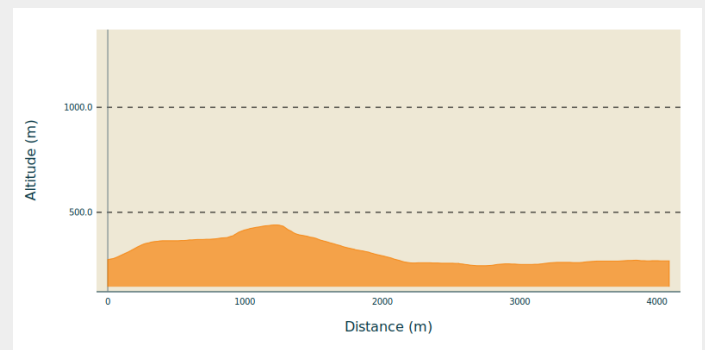
Départ : Chemin de Chamuse

Arrivée : Chemin de Chamuse

Balisage :  PR

Communes : 1. Besançon

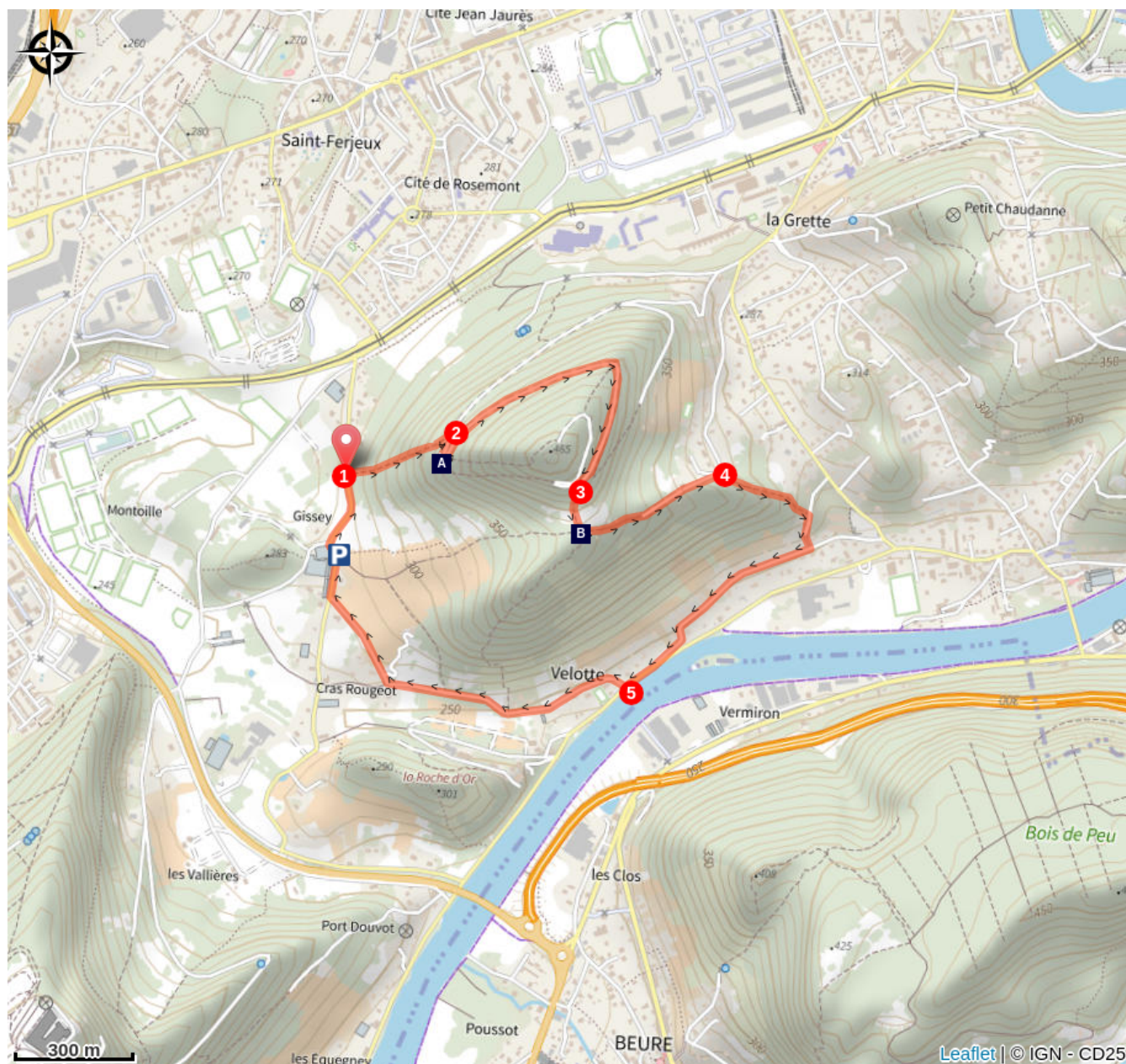
Profil altimétrique



Altitude min 246 m Altitude max 440 m

1. Prenez le sentier qui monte vers la colline de Rosemont.
2. Prenez le chemin carrossé qui tourne autour du fort.
3. Quittez le chemin et prenez le sentier qui descend. Passez les portillons. À la mare, tournez à gauche.
4. Quittez le chemin de l' Œillet et prenez le sentier à droite qui rejoint le chemin des Pêcheurs. En bas, tournez à droite sur le chemin des Champs Nardin.
5. Prenez le chemin des Cras Rougeot et suivez-le jusqu'à revenir au point de départ.

Sur votre chemin...



Point de vue (A)

Mare - Zone humide (B)

Toutes les infos pratiques

niveau 2

Recommandations

En tant que sportif, vous êtes toutes et tous « amoureux » de la nature et, par conséquent, sensibles à la protection de l'Environnement.

Respectez le tracé des sentiers et n'utilisez pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion (surtout sur les milieux sensibles : dunes, marais...).

Pensez aux autres, à la sérénité de la nature. Vous n'êtes pas les seuls à fréquenter les chemins : soyez tolérants avec les piétons, vététistes, cavaliers... Apprenez à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles, pour comprendre pourquoi il convient de les préserver.

Ne laissez ni trace de votre passage, ni déchets. Emportez vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.

Ne faites pas de feu dans la nature (forêts et zones broussailleuses).

Ne dégradez ni les cultures, ni les plantations et ne dérangez pas les animaux domestiques ou troupeaux. Les agriculteurs ont la gentillesse de vous laisser passer dans leurs pâtures : derrière vous, refermez toujours clôtures et barrières. Tenez les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.

Ne consommez pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.

En période de chasse, renseignez-vous auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.

Informez-vous des règlements d'accès aux réserves naturelles et aux parcs nationaux : les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits.

Comment venir ?

Transports

Accès par le tramway de Besançon via les lignes 1 et 2 (station Rosemont).
Accès en bus via la ligne 21 du réseau Ginko.

Accès routier

À Besançon, prendre la direction de Planoise via l'avenue François Mitterrand et tourner à gauche sur le chemin de Chamuse.

Parking conseillé

Chemin de Chamuse, Besançon

i Lieux de renseignement

Office du tourisme et des congrès du Grand Besançon

52 Grande Rue, 25000 Besançon

info@besancon-tourisme.com

Tel : +33 (0)3 81 80 92 55

<https://www.besancon-tourisme.com/fr/>



Sur votre chemin...



Point de vue (A)

Un autre belvédère sur la vallée du Doubs.

Crédit photo : © Ville de Besançon



Mare - Zone humide (B)

Cette mare offre le gîte a de nombreuses espèces. Elle offre également une pause fraîcheur pour les randonneurs.

Crédit photo : © Ville de Besançon